

Code sujet : 273



Conception : ESSEC BS

ÉCONOMIE et DROIT

FILIÈRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

VOIE TECHNOLOGIQUE

Jeudi 23 avril 2026 de 8h à 12h

Les deux sujets de l'épreuve « Économie » et « Droit » seront traités sur la même copie.

N.B. :

Aucun document n'est autorisé.

L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Si au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Epreuve d'économie-droit

L'épreuve d'économie-droit est structurée en une partie « Economie », composée de deux parties : la note de synthèse et la réflexion argumentée et d'une partie « Droit », elle aussi composée de deux parties : la mise en situation juridique et la veille juridique. Les candidats doivent traiter l'ensemble.

ECONOMIE (50% de la note globale)

PREMIERE PARTIE : NOTE DE SYNTHESE

A partir du dossier documentaire suivant, vous ferez une note de synthèse de 500 mots environ (à plus ou moins 10%) sur **les conséquences du vieillissement démographique**.

Composition du dossier documentaire :

- **Document 1** : Le vieillissement, un concept aux dimensions multiples, Géoconfluences, juillet 2024
- **Document 2** : Le vieillissement de la population mondiale déstabilise l'économie, Bastien Drut, Responsable des Études et de la Stratégie – CPRAM, CPRAM, 10 juin 2024
- **Document 3** : Le solde naturel de la France en milliers (1965-2024), données INSEE
- **Document 4** : Vieillissement et croissance, Perspectives de l'emploi, OCDE, 2025
- **Document 5** : Comment le vieillissement bouleverse nos sociétés, Eric Albert, Le Monde, 12 septembre 2024
- **Document 6** : Quelles conséquences économiques aura le vieillissement de la population ?, La Banque Postale, 6 février 2025
- **Document 7** : Le marché du travail face au défi du vieillissement de la population, Juliette Cohen, Stratégiste senior – CPRAM, CPRAM, 10 juin 2024

Dossier documentaire :

Document 1 : Le vieillissement, un concept aux dimensions multiples

Le vieillissement démographique est un processus qui découle mécaniquement de la transition démographique, c'est-à-dire de la convergence de la mortalité et de la natalité vers des taux faibles. Quand la baisse de la mortalité concerne les âges jeunes, elle provoque un rajeunissement de la population car de plus en plus d'enfants survivent. Ce n'est que lorsqu'elle se concentre dans les âges avancés que la baisse de mortalité entraîne un vieillissement de la

population, que l'on appelle vieillissement démographique par le haut de la pyramide des âges, c'est-à-dire une augmentation des personnes âgées par l'augmentation de l'espérance de vie aux âges avancés. La baisse de la natalité, quant à elle, engendre une diminution du nombre d'enfants dans une population et par là une augmentation de la proportion de personnes âgées, que l'on appelle le vieillissement démographique par le bas de la pyramide des âges.

La population mondiale âgée de 60 ans et plus a doublé depuis 1980 et devrait atteindre deux milliards d'ici 2050 ; et la part des plus de 65 ans est en passe de dépasser celle des moins de 5 ans dans la population mondiale. Les pays où leur part est la plus élevée se situent presque tous en Europe, mais il est prévu qu'en Asie leur part double entre 2000 et 2025. En France, la part de centenaires est passé de 0,02 % de la population née en 1850 à 2 % pour celles nées en 1920, et leur nombre a été multiplié par trente en un demi-siècle.

Source : Géoconfluences, juillet 2024

Document 2 : Le vieillissement de la population mondiale déstabilise l'économie

Le fait que la population vieillisse a naturellement des conséquences importantes pour l'économie car la population la plus jeune, la population en âge de travailler et la population plus âgée ont une relation différente à la consommation, l'investissement et l'épargne. La plupart des systèmes économiques et sociaux ont été construits avec l'hypothèse de la répartition par classe d'âge de l'époque prévaudrait pour toujours or cela n'est clairement pas le cas et cela peut donc mener à un certain nombre de déséquilibres.

Une pression de plus en plus forte sur les finances publiques

Considérons tout d'abord le ratio du nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) sur celui des personnes de plus de 65 ans (c'est ce que l'on appelle le taux de dépendance vieillesse) : celui-ci s'est effondré dans les pays riches sur les dernières décennies. Dans le cas de l'Union européenne, il est passé de 7,7 en 1950 à 3 en 2021 et il devrait converger vers 1,8 en 2050 (selon la projection médiane des Nations unies).

Le nombre d'actifs par retraité est donc en très forte baisse, ce qui va de plus en plus mettre sous pression le système de retraite par répartition. Dans les pays où les cotisations ne suffisent plus au versement des pensions de retraite, l'Etat peut prendre en charge le financement manquant. Cela va constituer un poids important pour les finances publiques. De plus, les dépenses de santé vont mécaniquement augmenter avec l'augmentation du nombre de personnes âgées (au passage, l'un des défis du vieillissement sera de trouver suffisamment de soignants : une première alerte a eu lieu dans le sillage de la crise covid avec les pénuries de main d'œuvre constatées dans les hôpitaux par exemple).

Globalement, le vieillissement de la population va lourdement peser sur les finances publiques. Un document de travail de l'OCDE publié à la fin de l'année 2022 indiquait que les dépenses de santé publique, de soins de longue durée et de retraite publique allaient augmenter

de 5 points de PIB entre 2021 et 2060 pour les pays de l'OCDE (projection médiane), avec des disparités importantes entre les pays.

Un impact sur les taux d'intérêt via l'évolution de l'épargne

Le vieillissement de la population a également des conséquences sur l'épargne. Selon la théorie du cycle de vie développée par le prix Nobel Franco Modigliani, les jeunes actifs s'endettent (pour acheter un logement par exemple), les actifs épargnent pour leurs vieux jours et les retraités désépargnent en liquidant leurs actifs par la suite. En conséquence, le fait qu'une part plus importante de la population d'un pays donné épargne directement en prévision de la retraite (typiquement la population âgée de 45 à 64 ans) augmenterait l'épargne agrégée, ce qui induirait une pression à la baisse sur les taux d'intérêt. *A contrario*, le fait qu'une cohorte importante de la population dépasse les 65 ans et se mette à désépargner est censé faire remonter les taux d'intérêt.

Un marché du travail totalement bouleversé

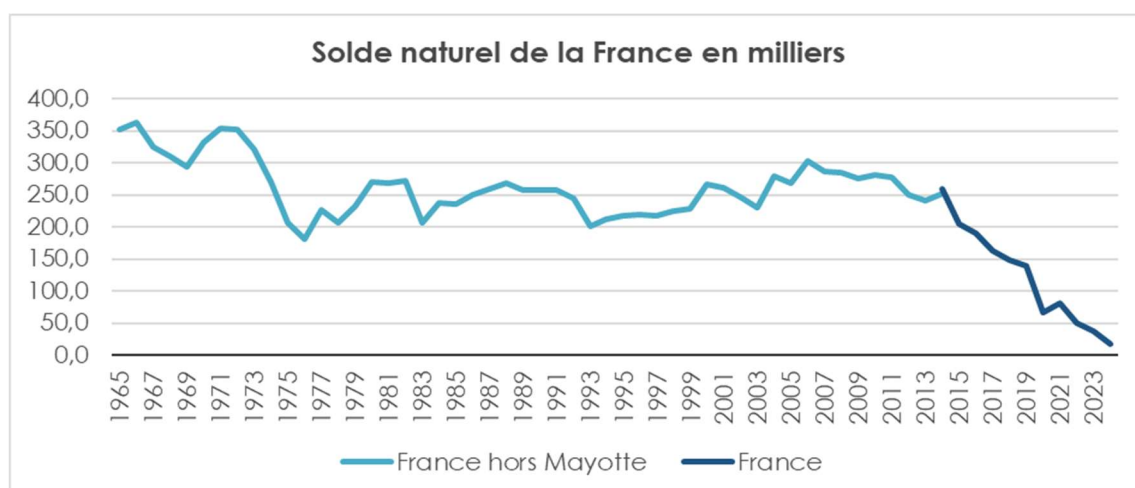
Avec l'allongement de la durée de la vie, les débats sur l'organisation du travail deviennent de plus en plus récurrents, qu'il s'agisse de l'âge de la retraite, du partage du temps de travail, de la possibilité de se former ou reconvertir en cours de carrière. Ces questions sont particulièrement délicates à traiter notamment de la grande diversité de situations : alors que des personnes ayant exercé des professions intellectuelles peuvent souhaiter travailler plus longtemps, ce n'est pas nécessairement le cas de personnes ayant exercé des métiers physiques ou pénibles. Par ailleurs, un élément à prendre en compte est que l'augmentation de l'espérance de vie ne se traduit pas toujours par une augmentation de « l'espérance de vie en bonne santé ». La déformation de la pyramide des âges implique que la population en âge de travailler baisse dans un certain nombre de pays (Europe, Japon, Chine), ce qui va possiblement occasionner des pénuries de main d'œuvre.

Des phénomènes démographiques désormais inflationnistes ?

L'une des grandes questions relatives au vieillissement est de savoir s'il sera inflationniste ou non. Sur ce point, il peut être tentant d'extrapoler ce qui s'est passé au Japon, le pays le plus avancé dans le phénomène de vieillissement et qui a connu une inflation trop faible sur les trois dernières décennies. Cependant, le cas du Japon est très particulier. En réalité, il est probable que le vieillissement de la population contribue à une inflation structurellement plus élevée à l'avenir. C'est notamment la thèse défendue Charles Goodhart et Manoj Pradhan dans leur livre *The Great Demographic Reversal*, qui a suscité de nombreux débats chez les banquiers centraux.

Source : Bastien Drut, Responsable des Études et de la Stratégie – CPRAM, CPRAM,
10 juin 2024

Document 3 : Le solde naturel de la France en milliers (1965-2024)

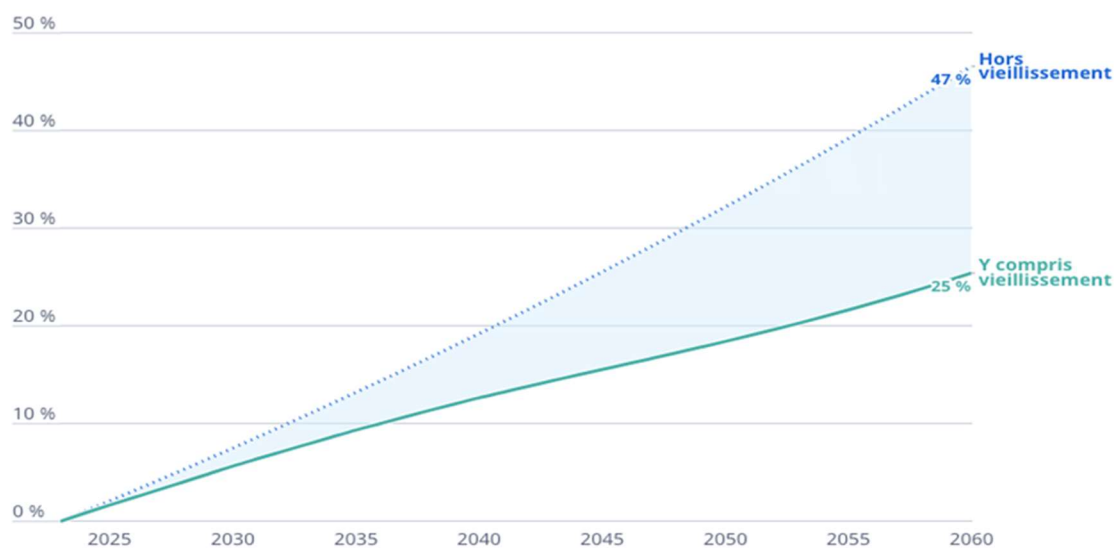


Source : données INSEE

Document 4 : Vieillissement et croissance

Estimation de la croissance cumulée du PIB par habitant dans les pays de l'OCDE hors et y compris vieillissement

en %, base de référence : 2023=0



L'estimation hors vieillissement s'appuie sur la moyenne 2006-19.

Source : OCDE (2025), [Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2025](#)

Source : Perspectives de l'emploi, OCDE, 2025

Document 5 : Comment le vieillissement bouleverse nos sociétés

« Un monde de vieux ». Alors que le début de la génération du baby-boom atteint ses 80 ans, les pays développés dans leur ensemble sont touchés par un vieillissement historique, accéléré par la récente chute de la natalité. Le choc budgétaire – retraites, santé... – sera majeur. En France, un peu moins touchée par le phénomène grâce à une natalité légèrement supérieure, ce serait plutôt vers les années 2070, même si les estimations sont incertaines. Dans l'ensemble des pays les plus riches, la population a atteint un pic de 1,3 milliard d'habitants et a entamé un recul progressif pour perdre environ 100 millions d'habitants d'ici à la fin du siècle. Au Japon, la population totale recule depuis quinze ans, désormais au rythme de 2 300 personnes par jour.

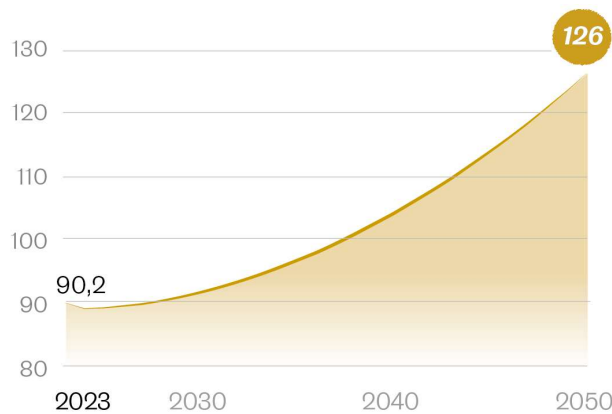
« C'est d'abord une bonne nouvelle »

Economiquement, ce phénomène démographique, lent mais inéluctable, représente un chamboulement majeur. *« C'est d'abord une bonne nouvelle, »* tient à rappeler Vincent Touzé, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). *Cela veut dire qu'on vit plus longtemps, y compris en bonne santé. Mais il faut quand même en gérer les conséquences.* » M. Koll insiste lui aussi sur l'un des aspects positifs : *« Au Japon, le rapport de force entre les salariés, moins nombreux qu'avant, et les entreprises s'est retourné. Dans une entreprise comme Mitsubishi, les jeunes suppliaient d'obtenir un poste il y a encore quelques années ; aujourd'hui, ils demandent ce que l'entreprise peut leur apporter. »* Les salaires, autrefois purement basés sur l'ancienneté, sont plus régulièrement liés aux performances, et les Japonais changent désormais plus souvent d'entreprise au cours de leur carrière. La participation des femmes au marché du travail a également fortement augmenté. *« Mais l'immense point noir, reconnaît M. Koll, vient des finances publiques. »*

Le Japon, avec une dette de 260 % du produit intérieur brut, indique le chemin sur lequel sont engagés la plupart des pays européens. Selon les calculs de la banque britannique HSBC, la dette du Royaume-Uni devrait augmenter de 35 points de PIB d'ici au milieu du siècle sous le seul effet démographique, passant donc de près de 100 % du PIB aujourd'hui à 135 %. Pour les pays de la zone euro, la hausse serait de 25 points en moyenne d'ici à 2045, et de 30 points pour la France, selon la Commission européenne.

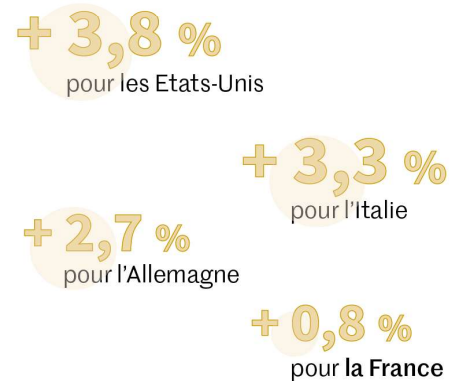
La baisse de la population va gonfler la dette publiques des pays développés : l'exemple du Royaume-Uni

Projection de la dette du Royaume-Uni en incluant l'impact démographique, en % du PIB



Infographie : Le Monde

Hausse annuelle du déficit public provoquée par les évolutions démographiques



Sources : HSBC ; Fitch

« Moins de recettes fiscales »

« *Economiquement, le vieillissement de la population a trois principaux effets : un ralentissement de la croissance, une hausse des dépenses publiques et des risques politiques et sociaux* », résume Ed Parker, de l'agence de notation Fitch. Le ralentissement de la croissance est mécanique : la population active, c'est-à-dire celle qui a un emploi, diminue. En dix ans, le Japon a perdu en moyenne chaque année 1 % de sa population âgée de 16 ans à 65 ans. L'Italie, avec un recul autour de 0,5 % par an, a perdu environ 2 millions de personnes dans cette catégorie d'âge sur la même période. Le phénomène est d'une ampleur similaire en l'Allemagne. « *Sauf en cas de forte hausse de la productivité, moins de gens qui travaillent signifie moins de croissance*, continue M. Parker. *Et cela entraîne donc moins de recettes fiscales.* »

Dans le même temps, la hausse des dépenses publiques est tout aussi mécanique. Il faut payer plus de retraites, plus de frais pour la santé et pour la prise en charge de la dépendance. La Commission européenne a fait ses calculs : elle estime qu'en moyenne, dans la zone euro, les pays devront dépenser 1,2 % de PIB supplémentaire par an en 2040 à cause de l'effet démographique. « *Moins de gens doivent financer plus de dépenses* », résume M. Parker.

Des systèmes de retraite moins généreux

Dans ces conditions, tous les pays se retrouvent face à des choix politiques particulièrement difficiles. « *Il faut augmenter les impôts, ou baisser le niveau des retraites, ou reculer l'âge de départ*, note M. Pomeroy. *Mais chacune de ces options est extrêmement impopulaire.* » Une autre solution pourrait être d'augmenter la population active, par exemple en faisant travailler plus de seniors ou... en amplifiant l'immigration. Là encore, les débats s'annoncent tendus. « *Pourtant, il faudra bien que l'une de ces choses se passe* », note M. Pomeroy.

Partout, les systèmes de retraite se font moins généreux. L'Allemagne a fait passer l'âge du départ à la retraite de 60 ans à 65 ans, puis à 67 ans. Ce sera 64 ans en Suède en 2026, mais surtout, le système impose l'équilibre financier du régime. Concrètement, le montant des pensions baisse si les ratios financiers ne sont pas respectés. M. Touzé ajoute que la réforme des retraites portée par Emmanuel Macron peut difficilement disparaître, même si des améliorations « *cosmétiques* » peuvent y être apportées.

Quid de l'immigration ? Face à la pénurie de main-d'œuvre, même les pays autrefois peu ouverts changent d'approche. « *En 1985, quand je suis arrivé au Japon, 300 000 non-Japonais habitaient dans le pays*, rappelle M. Koll. *Aujourd'hui, c'est 3,2 millions.* » Le sujet est évidemment brûlant, comme le prouve la montée de l'extrême droite partout en Europe et aux Etats-Unis. « *Malgré tout, l'immigration est peut-être plus facile politiquement que les autres options* [réduire les retraites, limiter les remboursements de santé...] », souligne M. Pomeroy.

Source : Eric Albert, Le Monde, 12 septembre 2024

Document 6 : Quelles conséquences économiques aura le vieillissement de la population ?

Le système de santé sera impacté

D'ici 2040 la demande de soins va fortement s'accroître, mais les capacités d'accueil resteront limitées, faute de personnel. La Cour des Comptes estime à 13 millions pour la période 2020-2040 le nombre de nuits d'hospitalisation supplémentaires induites par ce vieillissement démographique. Cette projection correspond à 45 000 lits supplémentaires en médecine et en chirurgie, à modes de prise en charge inchangés.

Les effets du vieillissement de la population entre 2013 et 2019 ont été absorbés par les hôpitaux grâce aux réductions des durées de séjour. Mais il ne pourra pas en être de même à l'avenir : une progression du taux de chirurgie ambulatoire de 62,3 % en 2021 à 80 % à 2040 ne permettrait en effet de compenser qu'un tiers des besoins nouveaux en lits liés à la hausse du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus malades et/ou dépendantes. Aussi la Cour des Comptes appelle-t-elle à repenser les parcours de soins coordonnés pour réduire le nombre de passages dans les services d'urgence et d'hospitalisation.

Par ailleurs, un senior sur quatre habite dans un territoire mal desservi par les prestataires de soins (EHPAD, résidences autonomie, infirmières libérales, services d'aide à domicile etc.). Aussi, les dépenses d'hospitalisation de ces populations sont-elles plus élevées que dans les territoires mieux dotés.

Le secteur du logement aux avant-postes

Inéluctable, la transition démographique à venir va par ailleurs créer de nouveaux enjeux d'accessibilité et d'adaptation des logements sociaux, cela notamment pour tenir compte des aspirations de la population qui veut vieillir à domicile. La croissance du nombre de locataires

âgés dans le parc social constitue un fait démographique avéré. Une étude comparative des enquêtes Logement de l'INSEE montre ainsi que parmi les locataires du parc social, 24 % des « chefs de famille » avaient moins de 30 ans en 1984, contre 8 % en 2013. 20 % appartenaient à la tranche d'âge 50-64 ans, contre 30 % en 2013. Et 15 % avaient plus de 65 ans, contre 22 %. Ceci du fait de la tendance des personnes âgées à souhaiter conserver leur logement et de la précarité touchant une part importante de cette population.

La « *silver economy* » a le vent en poupe

En France, l'espérance de vie en bonne santé progresse plus vite que le vieillissement. Dans notre pays, les hommes atteignant l'âge de 65 ans peuvent espérer vivre 10,5 années, sans que des problèmes de santé viennent entraver leur vie quotidienne. Pour les femmes, cette probabilité est de 12 ans. L'espérance de vie en bonne santé en France est d'ailleurs supérieure à la moyenne européenne : de 2 ans et 6 mois pour les femmes et de 1 an et 4 mois pour les hommes.

Or comme le montrent les études les plus en pointe sur le sujet – qui sont américaines – les plus de 65 ans forment depuis quelques années la classe d'âge la plus importante dans la consommation totale des ménages. La « *silver economy* » (ou économie des seniors) a de beaux jours devant elle. L'augmentation de l'âge médian de la population n'a ainsi pas que des impacts négatifs. Elle induit de nouveaux besoins de consommation, aussi bien dans le registre du loisir et du divertissement que dans celui des services de santé et de bien-être, ou encore de l'amélioration de l'habitat. Mais à rebours des clichés, on voit aussi émerger une tendance de consommation liée aux produits et services tech et digitaux avec l'arrivée à l'âge de la retraite des « nouveaux seniors ».

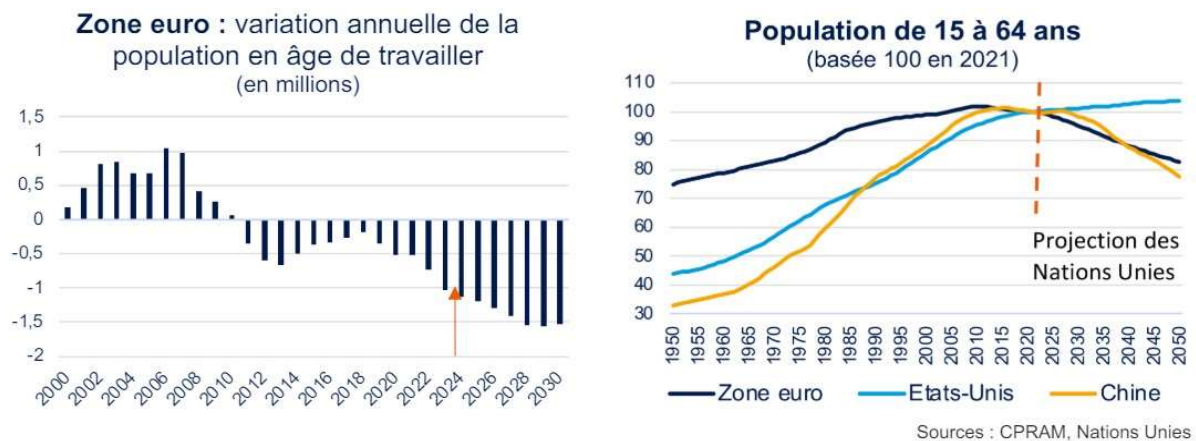
Source : La Banque Postale, 6 février 2025

Document 7 : Le marché du travail face au défi du vieillissement de la population

La baisse de main d'œuvre est déjà perceptible dans de nombreux pays

Un des effets du vieillissement de la population réside d'abord dans le ralentissement de la progression puis la baisse de la population âgée de 15 à 64 ans qui est celle en âge de travailler au sens de l'OCDE.

L'OCDE estime que l'accélération du vieillissement de la population induit des coûts d'ajustement pour les entreprises qui vont devoir gérer des flux de sortie de travailleurs importants de la part de la génération des « baby-boomers » tout en devant en parallèle recruter et former des salariés dans une réserve de population active en baisse.



Cela se traduit actuellement par des difficultés de recrutement historiquement élevées dans des pays qui n'avaient pas connu ce type de difficultés depuis plusieurs décennies et le risque est d'arriver à des goulets d'étranglement sur le marché du travail.

La question de l'inclusion des seniors sur le marché du travail

L'augmentation du taux d'activité des groupes âgés pourrait limiter la baisse de la population active et la reporter dans le temps. Le taux d'activité tend à diminuer fortement avec l'âge. Selon les données de 2022, il dépassait les 75 % pour la population des 15-64 ans (moyenne des pays de l'OCDE) puis diminuait à 67 % pour les 55-64 ans avant de chuter à 13 % pour les plus de 64 ans. Cependant, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans a considérablement augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE au cours des 20 dernières années, du fait notamment des réformes successives des systèmes de retraite.

Une relation complexe entre productivité et vieillissement

Les neurosciences montrent qu'il y a une baisse des capacités cognitives avec l'âge mais que celle-ci peut être en partie compensée par l'expérience et des stratégies de compensation. Les capacités physiques diminuent également avec l'âge. Dans un article de 2022, la BCE recensait plusieurs études sur les liens entre vieillissement et productivité du travail qui aboutissaient à des conclusions divergentes. S'il a été communément admis qu'il existait une relation en U inversé entre l'âge et la productivité des salariés, la productivité ayant tendance à croître jusqu'à 50-55 ans puis décroître ensuite, des études plus récentes notamment aux États-Unis remettent en cause cette théorie.

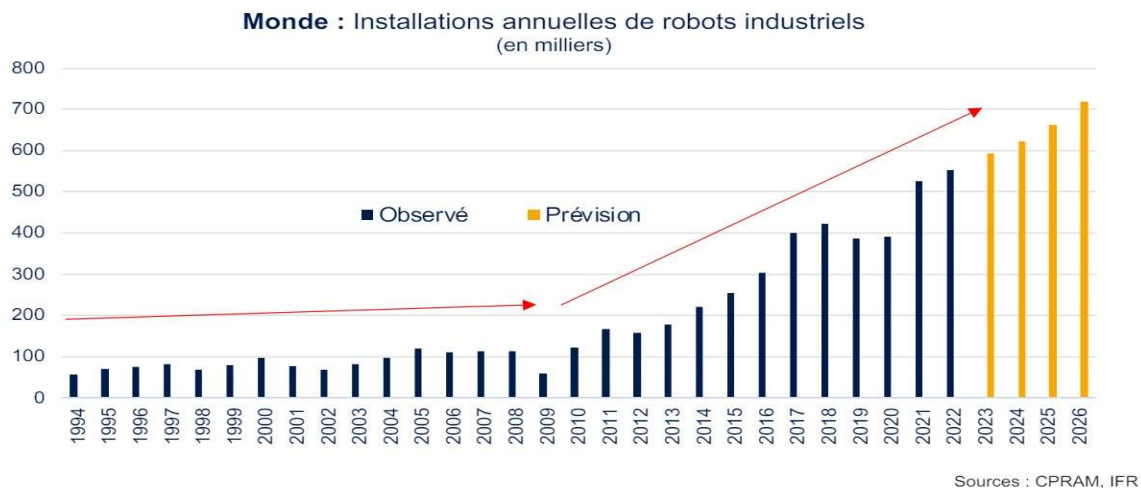
Il apparaît donc difficile de faire émerger un lien solide entre la productivité et l'âge car de nombreux facteurs entrent en ligne de compte comme le secteur d'activité, le poste de travail, le niveau de formation, la motivation, l'utilisation des technologies... Cependant, les études au niveau macroéconomique montrent un impact négatif du vieillissement sur la productivité mais plus d'un point de vue quantitatif (baisse de la force de travail) que qualitatif (baisse de la productivité avec l'âge).

La robotisation peut être une des solutions pour maintenir une productivité élevée

Une des façons de palier les pénuries de main d'œuvre est de substituer du capital au travail. Cela a d'abord été le cas pour le travail peu qualifié mais cela touche désormais

également des tâches plus qualifiées dans l'industrie. L'émergence de l'Intelligence Artificielle (IA) pourrait accentuer cette tendance notamment dans certaines activités de service où la robotisation n'est pour l'instant que marginale.

Dans son rapport annuel de 2023, la Fédération internationale de robotique montre que la robotisation des économies s'accélère dans le monde depuis 2021 avec plus de 500 000 nouveaux robots industriels installés chaque année. La robotisation augmente la productivité mais permet aussi d'améliorer la sécurité et de réduire la pénibilité de certaines tâches (manutention de charges lourdes, automatisation de tâches pénibles et répétitives ...).



La densité robotique est positivement et significativement corrélée au vieillissement de la population active future. L'Asie représente près de 80 % des nouvelles installations dont plus de la moitié pour la Chine, suivie du Japon et de la Corée.

Les chercheurs Daron Acemoglu et Pascual Restrepo ont mis en évidence que les pays les plus avancés dans le processus de vieillissement sont aussi les pays pour lesquels la robotisation est la plus développée.

Source : Juliette Cohen, Stratégiste senior – CPRAM, CPRAM, 10 juin 2024

SECONDE PARTIE : REFLEXION ARGUMENTEE

Sujet : Dans quelle mesure les variables démographiques affectent-elles la croissance économique ?

DROIT (50% de la note globale)

PREMIERE PARTIE : MISE EN SITUATION JURIDIQUE

Cas pratique : IMPORIA

Dans la famille HARNAS, on est adepte de belles voitures dès le berceau. C'est cette passion familiale, transmise de générations en générations depuis l'invention de l'automobile, qui a conduit à la création en 2002 de l'entreprise IMPORIA, spécialisée dans la location de véhicules de luxe et de collection. Avec son parc automobile comptant aujourd'hui 35 véhicules haut de gamme, modèles d'élégance ou monstres de puissance, il y en a pour tous les goûts. Et différentes offres sont proposées aux clients selon leurs envies et leurs besoins : de quelques heures à quelques mois, avec ou sans chauffeur, tout est possible, il y en a pour tous les budgets ! IMPORIA a été constituée sous forme de société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) par Joseph HARNAS. A son décès, en 2023, sa fille, Joséphine - seule héritière - a naturellement pris la suite en tant qu'associée unique et présidente. Elle est donc aujourd'hui à la tête d'une entreprise employant 12 salariés, répartis sur trois sites d'activité hautement touristiques : Le Touquet-Paris-Plage, Aix-en-Provence et La Rochelle.

Diplômée d'une grande école de management, Joséphine parvient à faire prospérer IMPORIA : ses objectifs en termes de chiffre d'affaires sont atteints, l'entreprise est rentable, le niveau de satisfaction des collaborateurs est plus que convenable. Néanmoins, certains points occupent actuellement son esprit.

Question 1

Ce printemps, Joséphine se trouve confrontée à une difficulté avec un de ses clients, M. NELSON, qui lui a fait un sacré "coup de Trafalgar" : locataire d'une Ferrari F8 Spider (moteur V8, 720 ch., 0-100 km/h en 2,9 secondes) depuis le 28 janvier 2026, pour une durée de 6 mois, il n'a pas payé son dernier loyer mensuel, d'un montant de 19 700 € (tarif préférentiel hiver, entretien compris).

C'est très fâcheux, car c'est une des sportives décapotables qui a le plus de succès au retour de la belle saison. Elle se loue alors 1 800 € par jour, et 10 200 € par semaine.

Joséphine se demande si elle peut mettre fin immédiatement au contrat, alors que les beaux jours arrivent, sans avoir besoin d'agir en justice.

Voici l'extrait du contrat relatif aux possibilités et modalités de résiliation :

"Art. 11 - Le CONTRAT peut être de plein droit résilié par le LOUEUR pour l'ensemble des locations et des PRESTATIONS souscrites huit (8) jours ouvrés après envoi au LOCATAIRE d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet, en cas de non-paiement à son échéance d'un seul terme du LOYER. De même, si le LOCATAIRE contrevient à l'une quelconque des clauses contractuelles ou de ses obligations, le LOUEUR conserve sa faculté de résilier même si le LOCATAIRE offre le paiement ou remédie à son manquement après expiration du délai de la mise en demeure.

Art. 12 - En cas de résiliation par le LOCATAIRE, ce dernier devra, outre la restitution du matériel, verser au LOUEUR une somme égale au montant des LOYERS impayés au jour de la résiliation majorée de 10 %, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le client pourrait devoir du fait de la résiliation.”

Qualifiez la clause à appliquer, et analysez ses effets juridiques.

Question 2

Joséphine a également découvert qu’un de ses concurrents directs dans les Hauts-de-France, la société HALBION, utilise depuis peu un logo très similaire au sien.

En effet, le logo d’IMPORIA est un simple I majuscule inscrit dans un cercle noir, et encadré de deux ailes noires stylisées. Joséphine l’a généré par IA (intelligence artificielle) pour faire écho au slogan utilisé par son père en référence au caractère modulable des contrats de location IMPORIA, slogan qui est affiché dans chacune des agences de l’entreprise : *“Laissez la liberté vous donner des ailes”*.

Le logo d’HALBION représente un H blanc sur fond noir, avec une auréole et deux ailes dorées.

Lorsque Joséphine a évoqué ce problème de vive voix avec Walt TERLOUW, le dirigeant d’HALBION, ce dernier a soutenu que rien ne lui interdit d’utiliser exactement le même visuel, car il n’avait pas été déposé à l’Institut National de la Propriété Industrielle. Il a ajouté qu’en l’état, il y avait suffisamment de différences visuelles pour considérer que le logo d’HALBION n’était pas une imitation de celui d’IMPORIA. La conversation s’est achevée sur ces propos de M. TERLOUW : *“Vous faites grand cas de la liberté dans votre slogan, mais vous oubliez la liberté du commerce !”*

Pourtant, Joséphine considère que le comportement de son concurrent est malhonnête et a un impact sur son chiffre d’affaires, en créant de la confusion pour sa clientèle. Elle estime que la société IMPORIA subit :

- une perte de parts de marchés dans la région nord-ouest ;
- une atteinte à sa réputation : régulièrement, des avis négatifs en ligne commentent le caractère insatisfaisant des services proposés, alors qu’il s’agit de clients d’HALBION et non d’IMPORIA.

Déterminez dans quelle mesure la société IMPORIA peut faire cesser le comportement nuisible de son concurrent et obtenir réparation.

Question 3

Joséphine, depuis quelque temps, a décidé de créer sa propre entreprise : ayant acquis une certaine expertise dans le domaine des voitures de luxe et de collection grâce à l’activité d’IMPORIA, elle préférerait aujourd’hui contribuer à les vendre, en tant que courtière au service de passionnés de l’automobile, plutôt que de continuer à simplement les louer. Elle voit aussi d’autres avantages à ce changement de cap : plus besoin de s’embarrasser des questions de maintenance, à elle la liberté qui donne des ailes !

Pour autant, elle ne souhaite pas que l'entreprise créée par son père disparaisse. Elle a donc cherché - et trouvé - un repreneur intéressant pour IMPORIA. Il s'agit de Léo NAPONT, actuellement à la tête d'une entreprise de location de véhicules avec chauffeur. Il souhaite étendre son affaire, et entend ainsi poursuivre telle quelle l'activité de l'entreprise IMPORIA, dont il approuve le modèle économique.

M. NAPONT dispose cependant déjà d'une agence de location de véhicules à Marseille : il souhaiterait alors fermer l'agence IMPORIA d'Aix-en-Provence. En effet, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille n'étant séparées que d'une trentaine de kilomètres, cette réorganisation de l'entreprise lui semble nécessaire pour pouvoir maintenir sa rentabilité dans la région sud-est, très compétitive.

Concrètement, cela le conduirait à devoir se séparer d'une partie du personnel de l'agence IMPORIA d'Aix-en-Provence, et à incorporer le reste des employés à l'effectif salarié de l'agence de Marseille.

Dans la perspective de la reprise, il se demande donc s'il pourra librement licencier deux des quatre salariés actuellement employés en contrat à durée indéterminée au sein de l'agence d'Aix-en-Provence, et imposer aux deux autres leur intégration à l'agence de Marseille, sans toucher au reste de leurs contrats de travail.

Qualifiez dans chacune des situations l'évolution de la relation de travail et déduisez-en le cadre juridique applicable.

SECONDE PARTIE : VEILLE JURIDIQUE

L'activité de l'entreprise est-elle susceptible d'entraîner une restriction de la vie privée des salariés ?

Vous répondrez à cette question dans un bref développement en illustrant vos propos par plusieurs exemples issus notamment de votre activité de veille juridique.

